



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

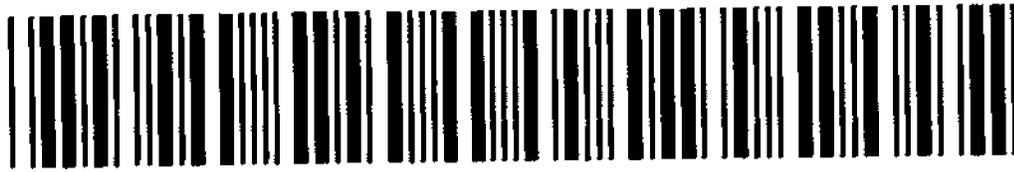
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01541

Numéro SIREN : 493 455 042

Nom ou dénomination : BPCE

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2016 sous le numéro de dépôt 56890



1605694802

DATE DEPOT :	2016-06-09
NUMERO DE DEPOT :	2016R056890
N° GESTION :	2007B01541
N° SIREN :	493455042
DENOMINATION :	BPCE
ADRESSE :	50 av Pierre Mendès France 75013 Paris
DATE D'ACTE :	2016/05/19
TYPE D'ACTE :	ACTE
NATURE D'ACTE :	DELEGATION DE POUVOIR

POUVOIR

Je soussigné, **François PEROL**, ci-après désigné « le Mandant », Président du Directoire de **BPCE**, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 563 731 755 Euros, ayant son siège social, 50, avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 493 455 042, ci-après dénommée « la Société », donne, par les présentes, pouvoir,

à Madame **Christiane BUTTE**, ci-après dénommée « le Mandataire », Directeur Juridique du Groupe **BPCE**, Secrétaire général de **BPCE**,

aux fins, tant en France qu'à l'étranger, de :

- signer les copies certifiées conformes des documents inhérents à la vie sociale de **BPCE** :
 1. les procès-verbaux des conseils de surveillance et d'assemblées générales de **BPCE**,
 2. les procès-verbaux du Directoire de **BPCE**,
 3. les statuts et extraits Kbis de **BPCE**.
- donner pouvoir aux fins de formalités auprès du Greffe du Tribunal de Commerce du lieu de domicile du siège social de **BPCE**,

et, plus généralement, agir au nom de **BPCE** dans tous les domaines relevant du droit et de la réglementation.

Madame **Christiane BUTTE** a pouvoir de substituer aux collaborateurs placés sous son autorité hiérarchique à **BPCE**.

Le présent pouvoir qui pourra être modifié à tout moment par le Mandant, est conclu pour la durée de l'exercice des fonctions de Madame **Christiane BUTTE** en tant que Directeur Juridique Groupe et Secrétaire Général au sein de **BPCE**, sauf révocation expresse notifiée par tous moyens (notamment par courrier électronique) par le Mandant à Madame **Christiane BUTTE**.

Le présent pouvoir pourra être révoqué à tout moment, sans motif, ni préavis par le Mandant. Cette révocation ne peut s'analyser comme constituant une quelconque modification du contrat de travail de Madame **Christiane BUTTE**.

Le présent pouvoir prendra fin, automatiquement et de plein droit, à la date de cessation des fonctions de Madame **Christiane BUTTE** en tant que de Directeur Juridique Groupe et Secrétaire Général au sein de **BPCE**, et ce pour quelque motif qu'intervienne cette cessation.

Le mandataire s'engage à rendre compte au mandant de l'exécution de son mandat.

  1

Le présent pouvoir sera déposé à la Direction Juridique de **BPCE** pour être notifié à qui de droit.

Fait à PARIS, le 19 mai 2016 .

En trois exemplaires originaux dont un a été conservé par le mandataire.

Le mandataire

Faire précéder la signature de la mention
manuscrite « *Bon pour acceptation de
pouvoir* »

*Bon pour acceptation
de pouvoir*



Christiane BUTTE

Le mandant

Faire précéder la signature de la mention
manuscrite « *Bon pour pouvoir* »

Bon pour pouvoir,



François PEROL



1605694801

DATE DEPOT : 2016-06-09
NUMERO DE DEPOT : 2016R056890
N° GESTION : 2007B01541
N° SIREN : 493455042
DENOMINATION : BPCE
ADRESSE : 50 av Pierre Mendès France 75013 Paris
DATE D'ACTE : 2016/04/22
TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE : DEMISSION DE MEMBRE DE G.I.E.

07 B 0154 1

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
09 JUIN 2016
Sous le N° : 56856

B P C E
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 155 742 320 €
Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
RCS Paris n° 493 455 042

Extrait du procès-verbal

du Conseil de Surveillance du 22 avril 2016

EC 22/04/16
EN (du Directoire)
AA 13/05/16 EB

(...)

I. Nomination de membres du Directoire

(...)

✓ Délibérations

Première délibération : Démission de deux membres du directoire

Le Conseil de surveillance, après avoir entendu le Président du directoire présenter les personnes pressenties pour être nommées membres du directoire, prend acte de la démission de :

. Monsieur Daniel KARYOTIS, membre du directoire, Directeur général en charge du pôle Finances et Opérations, appelé à d'autres fonctions en sa qualité de directeur général de la Banque Populaire Massif Central ; cette démission prend effet le 2 mai 2016 ;

. Monsieur Jean-Yves FOREL, membre du directoire, Directeur général en charge du pôle Banque Commerciale et Assurance, appelé à d'autres fonctions au sein de BPCE SA ; cette démission prend effet le 17 mai 2016.

Deuxième délibération : Nomination de deux membres du directoire

Le Conseil de surveillance, sur proposition du Président du directoire,

• Nomme :

- pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Daniel KARYOTIS, expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, Madame Marguerite BERARD-ANDRIEU membre du directoire, Directeur général en charge des Finances Groupe, de la Stratégie, des Affaires juridiques et du Secrétariat des Instances ;

- pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Jean-Yves FOREL, expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, Monsieur Laurent ROUBIN, membre du directoire, Directeur général en charge du pôle Banque commerciale et Assurance ;

• Décide que :

- Le mandat de Madame Marguerite BERARD-ANDRIEU prend effet à compter du 2 mai 2016 ;
- Le mandat de Monsieur Laurent ROUBIN prend effet à compter du 17 mai 2016 ;

• Confère à Madame Marguerite BERARD-ANDRIEU et à Monsieur Laurent ROUBIN, à compter de la prise d'effet de leur nomination, la qualité de dirigeants effectifs au sens de l'article L. 511-13 du Code Monétaire et Financier ;

• Décide de maintenir pour Monsieur Jean-Yves FOREL, membre du Comité de direction générale, Directeur général en charge du pôle transformation et excellence opérationnelle à compter du 17 mai 2016, au vu des responsabilités qui lui sont attribuées, la qualité de dirigeant effectif au sens de l'article L. 511-13 du Code Monétaire et Financier ;

• Constate en conséquence que Monsieur François PEROL, Madame Marguerite BERARD-ANDRIEU, Madame Catherine HALBERSTADT, Monsieur Laurent MIGNON, Monsieur Laurent ROUBIN et Monsieur Jean-Yves FOREL sont, en qualité de dirigeants effectifs, garants et assument vis-à-vis des autorités de tutelle, et notamment de la BCE et de l'ACPR, la pleine et entière responsabilité des activités suivantes :

- la détermination effective de l'orientation de l'activité de l'établissement (en application des articles L. 511-13 et L. 532-2 du code monétaire et financier),

- l'information comptable et financière (en application des articles L. 571- 4 à L. 571-9 et L. 573-3 à L. 573- 6 du même code),

- le contrôle interne (en application de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne du ministre des finances et des comptes publics),

- la détermination des fonds propres (en application du règlement n° 90-02 modifié du Comité de la réglementation bancaire).

Il est précisé au Conseil que Madame Marguerite BERARD-ANDRIEU et Monsieur Laurent ROUBIN ne bénéficient, à la prise d'effet de leur nomination, d'aucun contrat de travail conclu avec BPCE, Natixis ou toute autre entité du Groupe.

(...)

Certifié conforme
Le 17 mai 2016
Le Secrétaire général
Secrétaire du Conseil de
surveillance



Christiane BUTTE